



## COMMUNIQUE DE PRESSE

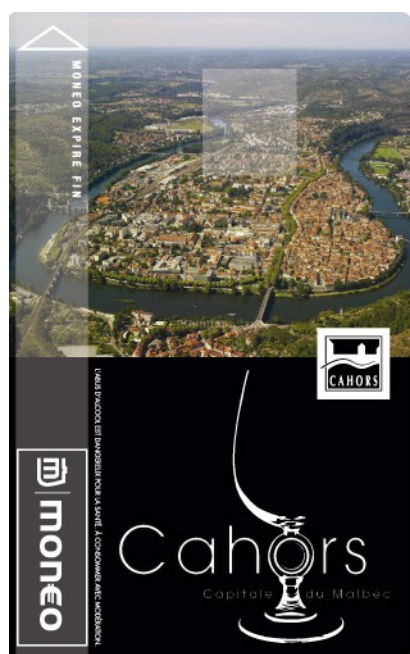
### **La nouvelle carte Moneo® Ville de Cahors est disponible**

#### **Un moyen de paiement moderne**

Tous les horodateurs cadurciens acceptent le porte-monnaie électronique Monéo® disponible sur la majeure partie des cartes bancaires. La carte Monéo® Ville de Cahors comporte des avantages supplémentaires. Toute personne voulant stationner sur la commune peut acquérir ce porte-monnaie électronique et payer ainsi au fur et à mesure son temps de stationnement sans s'embarrasser de pièces de monnaie.

#### **Un nouveau design**

La nouvelle carte Monéo® Ville de Cahors affirme le positionnement de Cahors comme capitale du malbec. Elle s'habille de noir, et en associant une vue aérienne de la ville au verre du vin de Cahors elle met l'accent sur l'oeunotourisme.



---

#### **Contact Presse**

Hôtel de Ville – Direction de la Communication – Tél. 05 65 20 87 07 ou 05 65 20 87 12  
[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)

## Validité de l'ancienne carte Monéo® Ville de Cahors

Les détenteurs de l'édition précédente (2008-2011), dont le solde est positif, peuvent continuer à utiliser le porte-monnaie électronique Monéo® mais n'ont plus accès aux avantages liés au stationnement sur la ville de Cahors. Un transfert du crédit restant est possible. Le service Stationnement les guidera pour réaliser cette démarche.

## Les avantages de la carte Ville de Cahors

La carte, vendue 5 euros et valable jusqu'au 31 décembre 2015, offre des avantages à certains usagers du stationnement avec un tarif préférentiel pour les habitants des rues à stationnement payant, les Cadurciens du centre ancien et certaines catégories socioprofessionnelles (urgences, soins médicaux et paramédicaux, dépannages et maintenance). Pour bénéficier de ces avantages, il suffit contacter le service de stationnement pour faire intégrer ces données sur la carte Monéo® Ville de Cahors, qui sera ensuite reconnue automatiquement par les horodateurs.

✦ **Une demi-heure gratuite par jour pour tous**

Au delà du paiement, cette carte donne accès à une demi-heure de stationnement gratuit à Cahors une fois par jour dans tous les horodateurs installés sur la voirie, soit près de 700 places.

✦ **4 € la semaine pour certains résidents**

Forfait indivisible de stationnement à 4 € la semaine réservé aux Cadurciens résidant aux abords de la voirie payante ou dans le secteur sauvegardé.

✦ **Tarifs spéciaux pour les socioprofessionnels**

Forfaits de stationnement 1 jour/3 €, 2 jours/6 €, 3 jours/9 €, 4 jours/12 €, à la semaine/15 €, réservés à certains professionnels.

Ces avantages ne sont pas cumulables entre eux et ne sont pas valables dans les parking clos (Charles-de-Gaulle, le Phare, l'Amphithéâtre et les allées des Soupirs), qui bénéficient de tarifs spécifiques.

Prix de vente : 5 euros dans les bureaux de tabac et au parking de l'Amphithéâtre  
carte valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Information au public :

Service Stationnement, parking l'Amphithéâtre Tél. 05 65 20 88 71

**IMPORTANT :** L'utilisation du porte-monnaie électronique Moneo est soumise au texte des conditions qui l'accompagne. Toute personne trouvant cette carte est priée de bien vouloir l'adresser sous pli non affranchi à l'émetteur :

Cette carte permet d'accéder à tous les services de stationnement proposés à Cahors. Elle peut être utilisée sur les horodateurs, dans les parkings payants de la place Charles-de-Gaulle et dans les parkings couverts du Phare et de l'Amphithéâtre. Elle permet également de bénéficier d'abonnements de stationnement sur la voirie. La carte se recharge à l'aide d'une carte bancaire CB\* sur des bornes Moneo, en particulier en agences bancaires, bureaux de poste et cabines téléphoniques. D'autres dispositifs spécifiques permettent de la recharger. Pour plus d'information [www.moneo.net](http://www.moneo.net) \* émise par l'un des établissements bancaires ou financiers adhérents à Moneo.

 [www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)

© Création : Direction de la communication Ville de Cahors : C. Bouffie / C. Squassino, à partir de la photo du verre de P. Baillaud pour l'UNVC et de la photo de Dominique Viet pour Grands Sites.

---

### Contact Presse

Hôtel de Ville – Direction de la Communication – Tél. 05 65 20 87 07 ou 05 65 20 87 12  
[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)